

6 RUE BARYE PARIS 17
ABONNEMENT ANNUEL : 15.00 F.
HEBDOMADAIRE
ESNA C.C.P. 5565-40 PARIS

CONJONCTURE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

MIGRATIONS ET RELATIONS RACIALES EN GRANDE-BRETAGNE - DEVELOPPEMENTS RECENTS - (+)

La vague migratoire actuelle des pays du "nouveau Commonwealth" (les Antilles, l'Inde et le Pakistan) vers la Grande-Bretagne a pris son essor en 1948, et jusqu'en 1960 environ elle s'est poursuivie en général dans une atmosphère de tolérance; aucune disposition spéciale n'avait été prise envers les immigrants et on notait peu de réactions de la part de la communauté d'accueil à leur égard. A partir de l'année 1960, cependant, lorsque le nombre des immigrants de couleur en Grande-Bretagne atteignit 500.000 environ - soit 1 pour cent de la population totale - les demandes de contrôle se firent de plus en plus nombreuses.

Depuis lors, les événements se sont précipités. Le Gouvernement conservateur au pouvoir en 1962 devait promulguer le "Commonwealth Immigrants Act" (Loi sur les immigrants du Commonwealth), qui contrôlait l'entrée des immigrants du Commonwealth aux termes d'une procédure de "employment voucher" (garantie de travail). Les futurs migrants devaient appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

- A - Travailleurs ayant obtenu un engagement spécifique ;
- B - Travailleurs ayant des qualifications ou une profession particulières ;
- C - Travailleurs inscrits sur une liste d'attente.

Les familles étaient admises librement. Le Parti travailliste s'opposa à cette loi, considérant qu'elle constituait une véritable trahison du Commonwealth ; qu'elle était inutile tant sur le plan économique que sur le plan social et qu'elle influi-

(+) par Nadine PEPPARD
Extrait de "MIGRATIONS"
numéro 5
décembre 1965

geait une sanction aux pays de "couleur" (étant donné qu'elle ne concernait pas la République d'Irlande).

En même temps, on reconnaissait officiellement la nécessité d'étudier la façon dont s'opérait l'intégration sociale et le Gouvernement créa le "Commonwealth Immigrants Advisory Council" (Conseil consultatif sur les Immigrants du Commonwealth) sous la présidence de Lady Reading. Ce Conseil commença à se renseigner auprès des autorités locales et autres dans les régions où les immigrants s'étaient principalement établis. Entre 1962 et 1964, il mit au point trois rapports traitant respectivement des conditions de logement, de l'instruction et de l'information, et de l'emploi. Le deuxième de ces rapports devait conduire à une nouvelle prise de position. Le Conseil constata qu'on avait nommé des fonctionnaires dans certaines régions, et qu'on y expérimentait des méthodes de travail utiles - aucune disposition n'avait cependant été prise sur le plan national pour assurer la diffusion des informations et des idées. Le Gouvernement accorda au Conseil une petite subvention destinée à l'établissement d'un Comité national non officiel pour les immigrants du Commonwealth (National Committee for Commonwealth Immigrants) auprès duquel on nomma un conseiller responsable.

D'avril 1964 à ce jour, un certain nombre de développements se sont produits qui ont bouleversé l'évolution des relations raciales en Grande-Bretagne. 1964 était l'année des élections générales et on pouvait constater pour la première fois que les préjugés raciaux pouvaient servir comme une arme politique; il est d'ailleurs extrêmement intéressant de lire des études politiques sur la situation. Les discussions sur l'ensemble du problème prirent un tour de plus en plus public et les opinions ou ressentiments à cet égard non seulement se précisèrent, mais encore s'exprimèrent plus fréquemment. Deux faits devaient en résulter au niveau gouvernemental. Tout d'abord, au début de 1965, Mr. Maurice Foley, Membre du Parlement, a été nommé ministre responsable, à titre personnel, de la coordination des travaux pour l'intégration et de la préparation de recommandations. Puis, le principe d'une législation de non-discrimination a été accepté, et un projet de loi semblable à celui que Mr. Fenner Brockway, Membre du Parlement (aujourd'hui Lord Brockway) avait en fait déjà préconisé neuf fois en vain, a finalement été arrêté. Les principaux articles de ce projet concernent la discrimination opérée dans les lieux publics et l'incitation à la haine raciale, et il sera extrêmement intéressant de voir ses effets lorsqu'il entrera en vigueur (1).

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui pensaient que les immigrants eux-mêmes devraient se faire entendre de façon plus appropriée et qu'une organisation plus militante devenait nécessaire, se firent de plus en plus nombreuses. Ces considérations, de même que la visite en Grande-Bretagne du pasteur Martin Luther King, ont entraîné la création d'une nouvelle organisation destinée à rassembler en vue d'une campagne les immigrants de toutes nationalités et leurs amis anglais. Après un départ assez difficile, cette organisation est finalement née sous la forme de la Campagne contre la Discrimination raciale (Campaign against Racial Discrimination) sous la présidence du Dr. David Pitt, un Antillais, jouissant d'une certaine considération. L'une des premières initiatives prises par la Campagne a été de présenter un excellent mémoire sur la législation de non-discrimination; suite à ce mémoire, on devait inclure dans le projet de loi sur les relations raciales, plutôt que de simples mesures de poursuite judiciaire en cas de discrimination, une clause visant à la création de commissions de conciliation.

(1) Article rédigé en septembre 1965. Cette loi a été votée en novembre 1965. De plus, le Gouvernement britannique a nommé un 'Race Relation Board' composé de trois personnes. Des commissions locales des relations raciales seront également constituées.

Sur ces entrefaites, le Comité national pour les immigrants du Commonwealth donna un ordre de priorité au développement des activités des communautés sur le plan local et, au milieu de 1965, le nombre des comités locaux fut porté de douze à trente et un, comités connus sous le nom d'Amicales internationales (International Friendship Councils), ou de Comités consultatifs pour les citoyens du Commonwealth (Commonwealth Citizens Consultative Committees), ou autres. Le principe général sur lequel ces comités sont fondés, est qu'ils doivent représenter toutes les sections de la communauté, y compris l'autorité locale elle-même, les organisations bénévoles et des représentants de la communauté immigrée. Bien que ces comités diffèrent beaucoup dans leurs méthodes et le personnel auquel ils font appel, la plupart d'entre eux suivent un plan de travail semblable, se divisant en quatre catégories :

- (1) Information - enquêtes et évaluation de la situation dans leur région ;
- (2) Relations extérieures - presse - conférences, etc ;
- (3) Action en faveur des immigrants - cours de langue, conseils en cas de difficultés personnelles, etc ;
- (4) Une certaine action visant la non-discrimination - entravée, naturellement, par l'absence actuelle de toutes sanctions auxquelles il pourrait être fait appel.

Tous ces événements ont eu une influence considérable sur la situation et conduisirent encore, d'une façon ou d'une autre, à un autre changement radical. En août 1965, le Gouvernement publia un Livre Blanc, "Immigration du Commonwealth", qui contenait des propositions entièrement nouvelles. La première partie du Livre étudiait le nombre des immigrants originaires du Commonwealth et d'ailleurs, venus en Grande-Bretagne au cours de ces dernières années ; la seconde partie indiquait les nouveaux contrôles qui devaient être institués, et la troisième partie traitait de toute la question de l'intégration sociale. Ce Livre Blanc a été sujet à de nombreuses controverses. On a considéré dans beaucoup de sphères que l'établissement des nouveaux contrôles, fondés dans une certaine mesure sur les conclusions d'une mission menée par Lord Mountbatten auprès des pays du Commonwealth pour s'informer de leurs opinions et discuter de la situation avec eux, se basaient davantage sur des questions de race et de couleur que sur des contingences de main-d'oeuvre ; des débats publics très importants ont lieu à cet égard.
